

RN 1019 – Travaux d'aménagement de la RN 1019 au niveau du raccordement à la RD 438 et de l'échangeur de Banvillars

Besançon, le 20 septembre 2011

Des travaux vont être réalisés sur la RN1019 au droit de la limite départementale entre le Territoire de Belfort et de la Haute Saône, plus précisément au niveau du raccordement avec la RD438 et de l'échangeur de Banvillars. Ces travaux sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage conjointe de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Franche Comté et de la Direction Interdépartementale des Routes de l'Est (DIRE).

Au niveau du raccordement de la RN 1019 avec la RD 438 (limite départementale), la chaussée sera reprise pour permettre le passage de la route bidirectionnelle (2x1 voie) à la route express (2x2 voies) juste avant le pont supportant le passage grande randonnée (GR5).

Au niveau de l'échangeur de Banvillars, les travaux consisteront essentiellement en :

- une nouvelle couche de roulement,
- le marquage au sol, en peinture, de la signalisation horizontale
- le remplacement des dispositifs de sécurité actuels séparant les deux voies, le nouveau dispositif sera une glissière de sécurité en béton
- le déplacement ou le remplacement des panneaux de signalisation.

Ces aménagements permettront d'améliorer la sécurité des usagers. Les travaux se dérouleront à compter du 26 septembre 2011 pour une durée prévisionnelle globale de 3 mois. Pendant la durée des travaux, des perturbations de la circulation sont à prévoir.

Des fermetures ponctuelles des bretelles des échangeurs RD438/RD130 et de Banvillars seront nécessaires pendant les travaux avec la mise en place de déviations provisoires.

La DIR Est et la DREAL Franche Comté remercient les automobilistes de leur compréhension durant cette période de chantier sous circulation. Afin de garantir la sécurité des travailleurs et des usagers, ces derniers sont invités à modérer leur vitesse aux abords du chantier et à respecter la signalisation de chantier qui sera mise en place, notamment pour les alternats et les déviations de circulation.

Il convient de signaler que les dates et durées précitées pourront être sujettes à modification en fonction des conditions météorologiques et des conditions techniques de réalisation des travaux.

Contact DREAL Franche Comté

Communication

Patricia DROZ – tel : 03 81 21 67 18 – mail : patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr